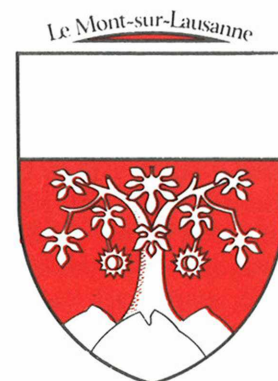


AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

DATES IMPORTANTES

- Mardi 5 juin:** Conférence de Mlle R. Pilet.
Voir programme de la Sté de Développement.
- Jeudi 7 juin:** Ramassage du papier par les élèves des écoles
selon tableau général.

NOS JUBILAIRES



Monsieur Jean KOCH, né le 20 mai 1880.

“De mémoire de Syndic”, la Commune du Mont n’a jamais eu l’honneur et le privilège de fêter un centenaire; et pourtant, le 18 mai dernier, la population du Mont, largement représentée, occupait l’Aula de notre nouveau Collège pour assister à la cérémonie de remise du traditionnel fauteuil de l’Etat et pour entendre le représentant des Autorités Cantonales venu apporter ses vœux au jubilaire.

Cette mission échoit à M. le Préfet et c’est pourquoi M. Jean-Jacques BOLLENS s’est déplacé au Mont. M. le Syndic apporta lui aussi ses vœux et remit un carton de vin et un panier richement garni.

M. le Pasteur s’adressa également au jubilaire, chaque allocution étant entrecoupée de chants des enfants des écoles.

A un moment donné, M. Jean KOCH exprima le désir de s’adresser à tous ceux qui étaient venus pour cette fête, et les paroles qu’il prononça étonnèrent l’assistance par leur lucidité, leur clarté d’expression et l’enchaînement de leurs idées. Ce fut un grand discours.

La cérémonie prit fin par la remise d’un “Almanach du Messager Boiteux” de 1880 et par quelques vers de circonstance en associant à cette fête Mme KOCH, âgée de plus de 90 ans et qui recueillit aussi les vœux de tous.



Désormais, M. le Préfet viendra chaque année rendre visite à notre jubilaire à l'occasion de son anniversaire.

Nous souhaitons que ses visites soient nombreuses et que M. Jean KOCH se maintienne longtemps avec sa vitalité et sa vivacité d'esprit.

*Cent ans! Nous laissons éclater notre joie
Pour vous féliciter chaleureusement.*

*Et maintenant montrez-nous par quelle voie
On devient un centenaire en rajeunissant!*

Bgd.



Monsieur et Madame Vincent MENETREY.

Le 16 mars dernier, une délégation composée de M. le Syndic et de M. J. Henny, municipal, s'est rendue à la Clochette pour féliciter le couple Vincent et Ida MENETREY qui fêtait précisément ses NOCES D'OR.

Ce fut l'occasion de passer en revue la très grande activité du jubilaire qui peut, aujourd'hui contempler son oeuvre et surtout l'envergure qu'il lui a donnée avec son frère Georges.

La scierie de la Clochette fut la première industrie du Mont et ceux du 3ème âge se souviennent de ce cadre mobile, actionné par l'eau du Flon, qui débitait planches et plateaux les uns après les autres, situé à l'entrée du Bois Murat.

Il fallut du courage au jeune Vincent pour prendre, à 22 ans, la Direction de cette scierie alors qu'il venait d'obtenir un diplôme de l'Ecole d'agriculture du "Champ de l'Air", quitter l'ancienne scierie désuète, construire une raboterie en 1934, monter une fabrique de parquets en 1948, ouvrir un commerce de tapis en 1960.

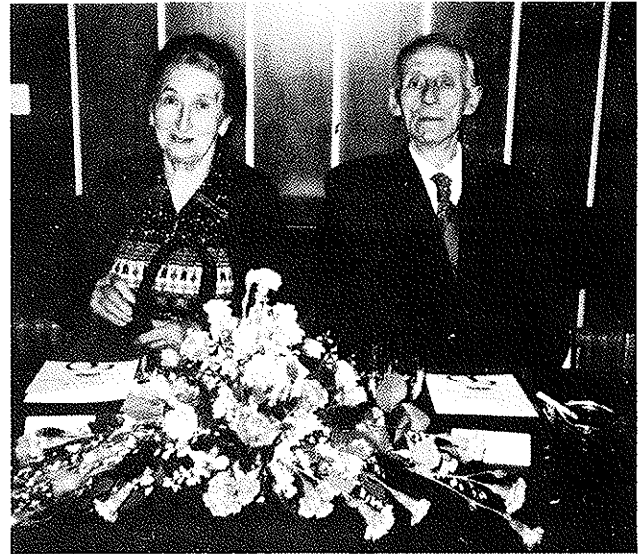
Non content d'assumer les lourdes responsabilités d'une industrie en constant développement, M. Vincent Ménétrey sut consacrer 32 années à la collectivité en étant fidèle Conseiller Communal, Vice-président, Président de la première Commission de plan d'extension du Mont.

M. Vincent Ménétrey n'a pas changé ses habitudes de travail. Il sait encore insuffler à la génération suivante ses principes d'industriel et de commerçant largement prouvés.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Madame, de pouvoir

contempler encore longtemps la pleine réussite de leur oeuvre.

Bgd.



Monsieur et Madame Roger SEIRA.

Cachés derrière la Forêt de Manloup et proches des grandes forêts du Jorat, nous trouvons Mme et M. Roger SEIRA qui, le 18 avril dernier, ont fêté leurs NOCES D'OR.

Exploitant le domaine paternel, qui ne contenterait guère un jeune agriculteur aujourd'hui, M. Roger Seira, avec son épouse, sûrent tirer profit de cette terre généreuse de Manloup, y trouvant de quoi se nourrir, vivre et élever leurs deux filles et leur fils.

Mais, ils savaient se lever tôt pour se rendre au marché de Lausanne...

L'incendie de leur ferme le 28 décembre 1969 a certainement perturbé ce ménage heureux mais courageux, puisqu'il reconstruisit une villa aménagée avec goût.

Si M. Roger Seira refusa toujours de faire partie des Autorités Communales, il n'en fut pas moins un citoyen exemplaire.

Bgd.



Madame Louise Masson,

née le 27 février 1889 est actuellement pensionnaire à la Paix du Soir; elle a fêté le 27 février dernier, le nonantième anniversaire de sa naissance.

Française, née à Paris, elle vécut toute sa vie en France où elle se maria en 1909. De cette union naquirent

3 enfants, soit en 1910, 1913 et 1919. Elle était alors

cuisinière en maison bourgeoise, depuis son mariage et pendant la durée de la guerre 1914-1918.

Elle accompagna ensuite son mari qui avait été nommé chef de gare à Pernand-Vergelesse (près de Beaune), puis à Val-Suzon que beaucoup connaissent comme lieu de haute gastronomie.

Sa fille habitant Cheseaux, elle voulu avoir sa mère près d'elle et la fit venir au Mont où elle y vit très entourée.

Nous lui souhaitons de vivre encore longtemps et de profiter ainsi du bon air du Mont et de la Paix du Soir!

Bgd.

MERITE SPORTIF



Poursuivant son oeuvre culturelle, la Société de Développement a créé, grâce à l'initiative et à la générosité de M. André WICKY, un challenge du MERITE SPORTIF attribué chaque année au plus distingué de nos athlètes.

Le premier bénéficiaire, choisi par le Comité du Développement et par le donateur, fut Jean-Pierre CAPT de la Longeraie.

Sa modestie nous a fait ignorer ses exploits, et pourtant, à côté des travaux de la ferme, notre jeune Conseiller communal s'astreint à un entraînement régulier dans sa discipline qui est la course sur piste et le cross, en suivant les judicieux conseils de M. Raymond CORBAZ.

L'année dernière, il ne lui fallut que 31 minutes et 48 secondes pour parcourir 10'000 mètres sur piste. Il a été sacré champion vaudois.

La channe lui fut remise au cours d'une très sympathique cérémonie présidée par M. Raymond ANNEN, Président du Développement.

Outre le donateur et le bénéficiaire, M. Annen salua le Syndic, deux Municipaux, la plupart des Présidents de Sociétés sportives du Mont, Mme Jost notre députée.

Notre brillant athlète fut ainsi longuement félicité par les orateurs qui se succédèrent jusqu'au moment où la Président leva la séance officielle pour aller la poursuivre en toute amitié au "carnotzet" communal car

la coupe, bien entendu, il fallait l'inaugurer !!!

Bgd.

LE DICASTERE DES TRAVAUX



de notre Commune comprend un effectif de 9 personnes, soit: le bureau technique qui a pour tâche l'élaboration des projets pour les routes, collecteurs et trottoirs. La calculation des devis de soumissions, le contrôle des travaux sont essentiellement du domaine de notre ingénieur-technicien,

M. GRAZ M. MERCET, dessinateur, tient à jour les nombreux plans et seconde son chef dans les contrôles de chantiers. Notre bureau technique a en outre la responsabilité des mises à l'enquête de toutes les constructions, du contrôle et de l'application des nombreux règlements et lois en la matière, ainsi que de l'exactitude des plans. Il dirige également notre équipe de voirie.

Cette équipe compte un effectif de 6 personnes que je ne vous présente pas, car vous les croisez à longueur d'année aux quatre coins de la Commune. En hiver, le souci primordial de la voirie est de faciliter vos déplacements. Il est courant que ces hommes doivent se lever à 2 ou 3 heures du matin pour partir avec le chasse-neige, le sable et le sel. A ce propos, je précise que nous faisons, depuis 2 ans, attention de n'employer qu'un minimum de sel, afin de protéger notre environnement et... nos voitures! Nous mélangeons au gravier juste ce qu'il faut.

Le reste de l'année, notre équipe de voirie a pour mission d'améliorer, de construire, de réparer, de nettoyer notre important réseau routier qui frôle les 40 km. de routes communales.

Collecteurs et épuration des eaux usées.

Vous n'ignorez pas que notre Commune a, depuis de nombreuses années, fait un gros effort pour son équipement en collecteurs d'eaux usées et claires. Certes, il reste encore quelques tronçons à faire, mais nous avons de l'avance sur la plupart des communes des environs de Lausanne.

95% des eaux usées du Mont, dont le bassin de la Mèbre grâce à la station de pompage de Budron, sont traitées par la station d'épuration de Vidy (STEP). Nos ruisseaux ne sont plus (ou presque!) pollués. Les pêcheurs les ont alvinés de truites ces dernières années, et elles se portent bien, aux dires des connaisseurs, sauf accident, bien entendu!

Eclairage public.

Il nous pose actuellement quelques problèmes dus au coût toujours croissant du matériel (candélabres, etc). La facture du courant augmente aussi, comme pour tout le monde, sans compter le fait que l'éclairage public n'est pas toujours apprécié! En effet, lorsqu'on

se déplace, on demande un bon éclairage, mais lorsqu'on est chez soi, il ne faut plus que la lumière des candélabres s'infiltrer dans la chambre à coucher.

Plan d'extension.

Avec mes deux collègues, MM. A. Borgeaud et J.-J. Belet, je collabore à la Commission qui contrôle tous les avis d'enquête déposés au bureau technique.

Et pour conclure ce tour d'horizon rapide, j'aimerais vous soumettre une observation personnelle:

— Si les routes de transit doivent être équipées pour assurer fluidité, rapidité et sécurité du trafic et permettre aux usagers de se rendre facilement à leur lieu de travail,

— s'il est indispensable de construire des trottoirs le long de ces artères pour protéger les piétons et aussi — on l'oublie souvent — pour y installer les conduites d'électricité, de gaz et de téléphone,

— il serait heureux de maintenir un trafic minimum à l'intérieur des zones habitées. L'illogisme veut en effet qu'en élargissant les routes on incite les véhicules à rouler plus vite, augmentant de ce fait les dangers de la circulation. Il faut alors faire intervenir la Direction de police pour défigurer les voies secondaires par la pose de panneaux multiples et inesthétiques.

— Mais voilà! c'est comme pour l'éclairage: la solution idéale n'existe pas, d'autant plus qu'entre nos droits et ceux des autres, il y a une grande différence.

J'adresse pour terminer mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont secondé pour assurer la bonne marche du dicastère des travaux dont je suis le responsable.

Jean Amiguet

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME D'ACTIVITÉ:

Le Comité de votre Société de Développement a tenu sa dernière assemblée le 3 mai dernier au nouveau domicile de M. J. AMIGUET, horticulteur aux Planches du Mont, sous la présidence de M. ANNEN.

Il se fait donc le plaisir de vous annoncer certaines activités prévues pour tout prochainement... comme pour 1980 déjà!

— Le 5 juin 1979 prochain à 20 h. 15 en l'Aula du Nouveau Collège:

Conférence avec diapositives sur le Pérou, les Andes et ses bidonvilles, présentée par Mlle Raymonde PILET, ancienne assistante des Docteurs Mercier et FAVRE.

— Le 23 juin 1979 dès 14 h. 00 à la Grande Salle, Pl. du Petit-Mont:

Cours de bricolage (peinture et entretien dans le cadre des appartements et des villas) avec la collaboration de M. Walter BUFF de St Cierges.

— Le samedi 1er septembre 1979, à la Grande Salle, Pl. du Petit-Mont:

— Tirage de la loterie Romande,

— Grand bal avec l'orchestre des PINK PANTHERS (6 musiciens)

Enfin, comme annoncé ci-dessus, votre Société de Développement, pleine de dynamisme et d'entrain, a déjà prévu pour l'année 1980:

— Le Lundi de Pâques (7 avril 1980), avec l'efficace collaboration de la Société des garçons bouchers de Lausanne, une course aux oeufs qui fera certainement la joie des familles.

— Et le 17 mai 1980, un marché aux géraniums gai et coloré à souhait, assorti d'une brocante où chacun trouvera sans aucun doute son bonheur.

Cette année étant celle des Abbayes-Réunies, 1980 verra le retour de la "FETE AU VILLAGE" en passe de devenir traditionnelle.

Puisse-t-elle être aussi réussie que celle de 1978.

RESERVEZ VOS DATES!

Toutes précisions et détails vous parviendront en temps utile.

N'EMPOISONNONS PAS NOS RUISSEAUX

Le gros travail d'épuration de notre Commune avait permis à notre ancien municipal des travaux, M. Ch. LAVANCHY, d'affirmer que nos ruisseaux étaient de nouveau peuplés de truites.

Cette affirmation est difficile à contrôler, sauf si un accident du genre de celui qui s'est produit il y a quelques mois révèle l'abondance de ces poissons recherchés, ceci par le dénombrement des animaux asphyxiés.

Il y a un an, un garde-pêche était averti d'un cas grave de pollution situé entre la scierie Ménétreay et le collecteur placé dans la forêt, au droit de la place du Châtaignier. Entre ces 2 points, la Société vaudoise des pêcheurs en rivières que préside M. J. Dessous l'Eglise, habitant du Mont, a récolté une centaine de truites de 10 à 29 cm.

Nous ne saurions trop recommander vivement à tous ceux qui manipulent des toxiques de ne pas considérer les ruisseaux comme moyen d'élimination de liquides dangereux ou comme égouts si nous voulons continuer à voir des pêcheurs tenter leur chance le long de nos rivières!

Bgd.

COMMUNICATIONS SPECIALES

Nous recherchons un contrôleur des champignons.

S'adresser au secrétariat Municipal, tél. 32 01 50, qui donnera tous les renseignements à ce sujet.

Famille accueil.

Le Service de protection de la Jeunesse à la Rue Caroline 11 à Lausanne aimerait recevoir, d'une famille du Mont, une offre d'accueil pour une adolescente et ceci dès août 1979, pour une durée d'une année.

Téléphoner aux heures de bureau au No 44 52 46 ou 44 52 48, Lausanne.